

nos  
GÉANTS



**CAMILLE  
LAURIN**

**(1922-1999)**

### Objectifs de communication (B2/5-6)

Exprimer un fait passé  
Raconter un événement vécu  
Parler de ses droits linguistiques

### Objectifs linguistiques

PL'hypothèse passée  
Le plus-que-parfait  
Le conditionnel présent et passé

## Observe le lexique suivant

**Esquisser** (v.) : Commencer une action. Exemple : « esquisser un sourire ».

**Éradiquer** (v.) : Supprimer.

**Cavalièrement** (adv.) : D'une manière brusque, en manquant de respect.

**Gigantesque** (adj.) : Énorme, démesuré.

**Charte** (n. f.) : Loi, règle fondamentale.

**Révolution tranquille** (expression) : Période de changements rapides vécue par le Québec dans les années 1960.

**Moi collectif** (expression) : Identité nationale.

**Souveraineté** (n. f.) : Pouvoir d'un État de faire ses propres lois, de prélever des impôts et d'établir des relations extérieures.

**Électrochoc** (n. m.) : Traitement psychiatrique visant à faire passer un courant électrique à travers la boîte crânienne (qui contient le cerveau).

**Écoute la capsule vidéo et réponds aux questions suivantes.**

*Transcription disponible.*

- 1. Quelle est la langue de travail la plus fréquemment utilisée à Montréal avant les années 1970? Dans quels milieux?**

L'anglais, dans les milieux aisés et les usines.

- 2. Quel a été le premier métier de Camille Laurin?**

Il était psychiatre.

- 3. Quel mouvement a donné le goût aux Québécois de reprendre un certain contrôle sur leur destin collectif et leur vie politique?**

La Révolution tranquille

- 4. Quel était le travail de Camille Laurin en 1976?**

Il était ministre d'État au développement culturel dans le gouvernement de René Lévesque.

- 5. Nommez au moins 3 des grands axes visés par la Charte de la langue française.**

Réponses possibles : La langue officielle, la langue de l'éducation, la langue des entreprises et du travail,

l'administration publique, la francophonisation, le commerce et l'affichage.

- 6. Quel sentiment était ressenti par plusieurs Québécois avant l'adoption de la loi 101?**

La honte

- 7. Nommez un des effets concrets de la loi 101 qu'on peut encore constater aujourd'hui.**

Réponses possibles : La loi 101 affirme que le français est la langue officielle du Québec.

L'écart des revenus de travail entre francophones et anglophones s'est considérablement

réduit. Le pourcentage d'allophones fréquentant l'école française a augmenté.

**Que veulent dire les expressions suivantes? Cherchez la définition.**

1. « **Être l'architecte de** » : **Être à l'origine de.**
2. « **Ne pas se laisser démonter** » : **Persévérer, continuer d'avancer.**
3. « **Prendre à bras le corps** » : **S'investir avec sérieux, détermination et énergie.**
4. « **Reprendre en main** » : **Reprendre le contrôle.**
5. « **Clé de voûte** » : **Élément central, partie ou personne principale.**

Choisissez une expression et montrez comment vous pourriez l'utiliser dans la vie de tous les jours en la conjuguant.

Exemple :

*J'ai échoué à cet examen, mais je ne me suis pas laissé démonter.*

*Je vais étudier davantage et réussir la prochaine fois!*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Savais-tu que... ?

Vous avez des droits linguistiques.

#### Obtenir de l'information, se faire servir et acheter en français

« La Charte de la langue française reconnaît aux consommateurs et consommatrices de biens ou de services le droit d'être informés et servis en français (Charte, article 5). Par ailleurs, tous les organismes et établissements de l'Administration donnent leurs services en français. Quant aux organismes et établissements reconnus en vertu de l'article 29.1, l'article 23 prévoit explicitement qu'ils doivent s'assurer que leurs services au public sont disponibles en français. »

Source : [oqlf.gouv.qc.ca/francisatation/consommateurs/index.html](http://oqlf.gouv.qc.ca/francisatation/consommateurs/index.html)

## Pour aller plus loin

Discutez avec vos camarades de ce que vous observez dans les rues de votre ville actuelle. Vous sert-on en français? Vous salue-t-on toujours en français? Vous explique-t-on comment fonctionne un service en français d'abord? Comment vous sentez-vous par rapport à cela?

### Vidéo ministère de la Culture et des Communications du Québec « Si je n'avais pas appris le français... »

[facebook.com/mccquebec/videos/696653447163469](https://facebook.com/mccquebec/videos/696653447163469)

→ L'enseignant invite les étudiants à faire ressortir la structure grammaticale utilisée par Judi Richards ainsi que le contenu. Mise en commun au tableau.

### L'hypothèse passée sert à exprimer un regret ou une fierté que l'on ressent quand on regarde derrière soi.

**Elle exprime un fait passé.**

On utilise la structure suivante :

*Si + plus-que-parfait + conditionnel passé (conséquence dans le passé)*

- Si j'avais étudié davantage, j'aurais réussi mon examen.
- Si je n'avais pas apporté de manteau, j'aurais eu très froid.

Si la conséquence est dans le présent, on utilise la structure suivante :

*Si + plus-que-parfait + conditionnel présent*

- Si j'avais apporté mes espadrilles, je marcherais sur ce sentier **aujourd'hui**.

Dans ce cas, un indicateur de temps comme **aujourd'hui, maintenant, en ce moment** ou **à présent** sera souvent utilisé.

→ L'enseignant invite les étudiants à répondre à leur tour à la question :

« Et vous, si vous n'aviez pas appris le français, qu'est-ce qui aurait été différent? »

- Les étudiants peuvent d'abord mettre leur pensée par écrit, puis la partager à haute voix. L'enseignant peut amener les étudiants à approfondir leur réflexion et les inviter à ajouter deux ou trois phrases au besoin.

Pour en apprendre plus sur Camille Laurin : [fr.wikipedia.org/wiki/Camille\\_Laurin](http://fr.wikipedia.org/wiki/Camille_Laurin)

Toutes les pages Wikipédia des figures historiques présentées dans les capsules Nos géants ont été enrichies par la Fondation Lionel-Groulx.